

Communiqué

PROCES DU ROUND UP POUR PUBLICITE MENSONGERE UNE SECONDE PROCEDURE EN COURS

Vendredi 2 juin doit se tenir à Lyon, devant le tribunal correctionnel, le procès de la société MONSANTO accusée de publicité mensongère pour son pesticide le *Round Up* qu'elle présentait comme sans danger pour l'environnement.

Sur la base de plaintes d'associations dont Eau & Rivières de Bretagne, un procès verbal avait été dressé en juillet 2001 par les services de la Répression des Fraudes à la suite des campagnes publicitaires télévisuelles menées au printemps 2001. MONSANTO y affirmait que le *Round Up* était 100 % biodégradable, qu'il respectait l'environnement, et qu'il était sans danger pour l'homme !

Partie civile dans ce dossier, Eau & Rivières de Bretagne a décidé de ne pas s'opposer à la demande de report de l'examen de ce dossier faite par un groupement d'industriels de l'agro-chimie. L'association a en effet appris qu'une autre procédure concernant des faits identiques, mais pour l'année 2002, était en cours devant le tribunal de Nanterre. Une instruction a été ouverte, elle a donné lieu sur commissions rogatoires du Juge Phillibeaux à de nombreuses expertises, investigations, et interrogatoires qui portent tant sur les caractéristiques du *Round Up* que sur ses effets sur l'environnement et la santé publique.

Bien que le dossier soit en état d'être jugé, Eau & Rivières de Bretagne considère qu'il est utile pour l'information du tribunal de disposer des pièces de cette procédure, notamment celles qui concernent les risques du *Round Up* pour la santé humaine.

Eau & Rivières de Bretagne veillera toutefois à ce que ce supplément d'information ne retarde pas trop l'issue de ce procès.

En attendant, la pollution des eaux par le *Round Up* ne cesse de s'aggraver : en 2004, ce pesticide a été détecté dans 78 % des échantillons d'eau analysés en Bretagne !

Le 1er juin 2005

CONTACTS :

- **Gilles HUET**, Délégué régional : 02 96 21 38 77 06 80 25 21 90

Venelle de la caserne 22200 GUINGAMP

Tél – Fax : 02 96 21 38 77 – delegue-regional@eau-et-rivieres.asso.fr
Association agréée de protection de l'environnement et de défense des consommateurs
Membre de France Nature Environnement et du Bureau Européen de l'Environnement